



LEGALES

FERME"

instantanément près de tenir compte
bénéfice de ce service de consul-
tation que nous puissions constater
tément au Bulletin; 3. L'avocat
cernant les lois qui gouvernent
une longue étude, sont choses à
ne réponse immédiate par lettre.

mettre un seul sou des argent
et il s'en est toujours servi
esquels suivant moi sont des
ent, durant mon absence, il a
de la battre et ma femme est
ux et il lui est impossible actu-
recevoir mon père. Est-ce que
gé de 72 ans et en parfaite santé,
rien donné, a cherché plutôt à
ire tort, est en droit d'exiger un
e de ma part? Pourriez-vous
es moyens pour retracer une
ée en la ville de Montréal et me
être forcée d'avoir soin de son

enfants doivent des aliments à
à d'autres ascendants qui sont d'as-
sante ne sont accordés que dans
soin de celui qui les réclame et
lui qui les doit. Si la personne
aliments justifie qu'elle ne peut
mentaire, le tribunal peut ordon-
dans sa demeure, qu'elle nour-
à celui auquel elle doit des ali-

aurait plutôt sympathique mais,
n'expliquez qu'un seul côté des
ant que des procédures seraient
vous, votre père représentera
autres faits que vous n'avez pas
re et que vous vous exposez à des
des juges et même à des
aux sont des plus sévères quant
la loi, surtout en ce qui se rap-
passe d'un fils à l'égard de son père.
Les faits sont tels que vous les
peut que vous soyez libre de
obligation de payer une pension
recevoir votre père et de l'entre-
Une question de ce genre est
seul un avocat, à qui il est pos-
sible de poser des questions de vive voix,
rieusement, de sorte que je vous
er votre avocat au plus tôt.

Un bien votre deuxième question,
sur et vous avez l'intention de
vous obligé à quelque chose, de for-
à recevoir votre père ou à payer
rez ne pas être tenu seul aux obli-
gations ont à l'égard de leurs parents
r quels moyens prendre pour
ment en dehors de mon domaine.

Q. Un agent de la Compa-
grie moi, me demande pour
de la Compagnie et l'accepte.
l'attitude durant une journée. L'a-
gais se rend au bureau de la
suite d'une longue discussion,
agence. Je dois la somme de
spagnie à raison d'un compte.
ce montant alléguant le tra-
ci-haut relaté, pour lequel je
prix. Suis-je en droit à la ligne
t tous?

Je détaille que vous ne fournissez
pas suffisamment de détails pour
er une opinion précise. Si, rélle-
ment, les dits services à l'agent
alors que ce dernier aurait agi
son mandat et suivant les cou-
rations, vous seriez en droit de
de votre temps et de la location
semblable chose. Soyez excessi-
il se peut fort bien que cet
pensible vis-à-vis de vous et il
out d'après des données et de
Je vous conseillerais de consulter
posant tous les faits.

A. JOURNAL. Q. Je me
journal d'édition quotidienne
de \$2.00, soit de mai 1932 à mai
nps plus tard la publication de
pendue et reprise subsequem-
ment alors d'une édition hebdo-
maire ce journal de 1933 à 1934
sait d'un dédommagement pour
que jour que ce journal était dû
ment j'ai retourné un numéro en
refusé". On me demande la
ur la dernière année. Suis-je
e somme de \$2.00?

Autant que le prix de l'abonne-
ment, vous avez consenti à une
publication à un coût plus élevé
ir quelle est la proposition que
ou que le journal peut, soit
ent ou en différentes éditions de
sprudence est à l'effet que celui
l sans se refuser tous les numé-
er le coût de l'abonnement.

LIBELLE, ETC. Q. Un mar-
chèque payable à mon nom en
te dû. Celui-ci contrefait ma
e le chèque.

Il a mon crédit par des paroles
ait à faire fermer mon compte
un marchand.

Je une fausse accusation devant
els contre ma femme.

Par des paroles désobligeantes
que l'honneur et la réputation

conduite me suggérez-vous de

chacun des cas susmentionnés?

Quant aux paroles désobligeantes

vous avez droit à réclamer des

vous conseillerais d'être non

urez expliqué tous les détails se

faire, peut vous déclarer qu'elle

uite qu'il serait sage de tout

arrestation ou sommation récla-

me, qu'il s'agit d'un état non

urement et simplement, il faut

auvaine loi pour être en état de

agés et je vous conseille d'aller

ir votre avocat.

Je dont la signature a été contref-

ot d'en aviser la banque im-

à faire payer le montant sus-

et même de porter plainte de

riminels contre le faussaire.

prudent quant à cette question

pus trop insister, dans des al-

que de procéder après avoir

et lui avoir expliqué tous les

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 13 SEPTEMBRE

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 37

UNE PENSEE

PAR SEMAINE

*La loi des esprits n'est pas dif-
férente de celle des corps qui ne
peuvent se maintenir que par
une continuelle nourriture.*

*Aujourd'hui ce n'est pas la
voix intéressée d'habitude qui
vous engage à vous tenir au cou-
rant, par la lecture, des perfec-
tionnements survenus dans les
méthodes de culture, d'être au
fait des besoins du consommateur,
des changements qui s'im-
posent dans la façon de vendre
vos produits, et de les présenter
à la clientèle.*

*Il me faut bien expliquer que
la voix intéressée dont je parle
ici, c'est celle de votre journal
agricole lequel, en raison du
travail qu'il fait pour vous, a
raison de croire qu'il doit atten-
dre son encouragement de la
classe pour laquelle il fait en
sorte de rendre les services les
plus susceptibles de lui aider.*

*Cette fois, c'est une voix inté-
ressée peut-être elle aussi, mais
qu'il importe d'écouter parce
que vous devez nécessairement
transiger avec elle. C'est la voix
de l'intermédiaire par lequel,
la masse de nos productions doit
passer pour atteindre le consom-
mateur.*

*Les magasins à chaînes, deve-
nus un facteur avec lequel nous
devons compter dans le com-
merce des produits agricoles,
étant donné l'immense pouvoir
d'achat dont ils disposent, dans
une série de messages qu'ils
adressent aux cultivateurs de
cette province, traitent de ce
qu'ils considèrent comme un
des premiers principes de succès
pour le cultivateur!*

*Lisez ce qu'à leur tour ils pré-
tendent:*

*"Se tenir au courant des chos-
es du siècle est pour tout le
monde un des premiers princi-
pes du succès.*

*Songez quel changement s'est
produit dans le choix des den-
rées et les modes d'achat dans
les dix ou vingt trente der-
nières années! Aujourd'hui, par
exemple, il se mange beaucoup
plus de légumes et de fruits; on
tient à varier les aliments; il a
été nécessaire de surveiller davan-
tage la qualité et le mode de
classement; les clients veulent
l'uniformité dans tout ce qu'ils
achètent et tiennent à connaître
exactement la qualité du pro-
duit offert!"*

*Votre journal agricole fait en
sorte de vous tenir au courant de
tout ce qui concerne la produc-
tion. Il vous conseille la classi-
fication de vos produits, indispen-
sable (obligatoire dans plusieurs
cas) pour obtenir un prix plus
rémunérateur.*

*Pour un cultivateur, la lecture
du journal agricole c'est la nour-
riture de l'esprit, elle lui est tout
aussi nécessaire que la nourri-
ture corporelle.*

*Qu'on veuille donc bien le rete-
nir et faire en sorte de solder au
plus tôt la pitance que vous pou-
vez être dans le cas de lui devoir
pour l'abonnement.*

*Utilisez le coupon que nous
mettons à votre disposition à
cette fin dans chaque numéro de
ce journal. Vous acquitterez un
devoir, vous nous rendrez ser-
vice... et justice.*

F. F.

La publicité doit être véridique

A l'occasion d'un déjeuner-causerie du
club des Annonceurs de Montréal, un
M. Sampson, de Philadelphie, a raconté
comment une grande firme des Etats-
Unis, après avoir fait fortune avec une
devise rendue célèbre au moyen d'une
publicité bien dirigée, détruisit tout le
succès obtenu en donnant la même
publicité à une devise erronée.

Il s'agissait du commerce de raisin
sec; parti de rien, la fameuse phrase:
"Avez-vous pris votre quantité de fer
nécessaire aujourd'hui", réussit à aug-
menter la vente de ces fruits jusqu'à
plusieurs millions par année, mais

ayant ajouté, plus tard, la recommanda-
tion de manger des raisins à trois heures
de l'après-midi, comme un soulagement
à la fatigue physique, tout le succès
obtenu fut perdu, en très peu de temps,
parce qu'il est faux" dit M. Sampson.
"que la fatigue de digestion qui arrive
ordinairement à cette heure, soit soula-
gée par l'absorption de raisins".

Morale: Il n'est pas bon en publicité
de trop dorer la pilule; trop parler nuit
surtout lorsque l'on exagère même les
bonnes qualités d'un produit. "Honesty
is the best policy".

F. F.

Point de vue des confrères

Nécessité de l'association

"Parce que nous n'avons pas écouté
la voix de nos évêques, notre race a
partiellement perdu sa vocation agri-
cole; elle a émigré aux Etats-Unis ou
s'est entassée dans nos villes. Combien
de nos problèmes nationaux et écono-
miques seraient réglés si tous les descen-
dants des 60,000 de 1760 s'étaient éta-
blis sur les terres de leur pays. Aujour-
d'hui, nos évêques, d'accord avec tous
les économistes, enseignent que l'asso-
ciation professionnelle est l'unique plan-
che de salut pour la classe agricole.
(La Terre de Chez-Nous).

A propos d'Industrie laitière

"Le commerce et l'industrie doivent
considérer l'industrie laitière de la pro-
vince de Québec comme une puissante
alliée, riche en possibilités, à la condi-
tion qu'on l'encourage, qu'on la sou-
tienne et que les consommateurs admet-
tent que les producteurs ont droit à un
prix équitable et rémunérateur, si l'on
veut que les cultivateurs continuent
d'améliorer leur organisation, et les
fabricants, leur installation et s'appli-
quent à ne mettre sur le marché que des
produits de haute qualité et suscep-
tibles de rivaliser avantageusement avec
ceux de l'étranger."

(Hon. Adélard Godbout D.S. A.
dans "Le Journal d'Agriculture")

Millions pour les

éleveurs de pores

"The Huntingdon Gleaner" commen-
tant le dernier rapport financier des
maisons de saison écrit: "Le rapport
financier annuel de Canada Packers
publié accuse une augmentation subs-
tantielle des profits au cours de la der-
nière année fiscale. Pour 6,000,000 de
pores de boucherie vendus l'an dernier,
les cultivateurs ont reçu environ 76,-
000,000 contre \$48,000,000 en 1932
pour le même nombre de têtes, soit
\$28,000,000 de plus pour les éleveurs.
Nous devons signaler que la plus forte
partie de cet excédent n'a pas été obtenue
du marché anglais, puisque nous n'ex-
portons que 10 pour cent de la produc-
tion, mais de la ménagère canadienne.
L'excédent de production exporté établit
cependant le prix au Canada comme en
Grande Bretagne".

Pourquoi ne pas produire

ce que nous consommons?

"Le fait d'acheter en dehors ce que
nous pouvons produire ici a toujours
des inconvénients assez considérables,
même quand on peut avoir à meilleur
marché les produits qu'il nous faut.
A-t-il été à l'avantage de notre province
d'acheter tous les ans des quantités
énormes de blé d'Inde venant de l'Ar-
gentine et de l'Afrique quand il eut été
possible d'en obtenir ici en petites
quantités, et à des prix de revient plus
élevés, c'est vrai, mais suffisamment
pour nos besoins?"

Nous avons négligé de façon impar-
donnable la culture de l'orge qui peut
remplacer, dans 75% des cas, le blé
d'Inde importé. Or, chaque fois que
nous envoyons notre argent à l'étranger,
c'est une perte de capital dont nous res-
sentons actuellement tous les effets.
Si, au moins, nous avions, par des ar-
rangements plus logiques et plus fraternels,
acheté l'orge de l'Ouest, notre argent
serait resté au pays et le pouvoir d'achat
de cette partie du pays se serait trouvé
augmenté d'autant.
(L. P. D. dans "La Vie Coopérative")

Retour à la terre-- Maintien sur la terre

On a célébré avec la pompe ordinaire,
à l'Exposition provinciale de Québec,
les fêtes du Mérite Agricole. Cultiva-
teurs adultes et jeunes concurrents du
Mérite Agricole juvénile sont venus,
aux applaudissements d'une belle foule
de spectateurs, recevoir des mains de
personnages distingués la médaille que
les vieux ont gagnée en travaillant mé-
thodiquement et avec persévérance à
améliorer leur domaine; les jeunes en
s'appliquant à réussir une culture spé-
ciale.

C'est une cérémonie fort imposante.
Le Ministre de l'Agriculture sait nous
en faire apprécier davantage la gran-
deur, et tout ce qu'elle signifie, en nous
racontant l'histoire simple mais combien
impressionnante et admirable du vain-
queur de 1934, qui est à peu près celle
de tous ceux qui ont triomphé à divers
degrés, de l'épreuve de cette année.

C'est la région au climat plus rigou-
reux de la province qui a fourni le beau
contingent de chevaliers qui ont été
fêtes cette année. Le lauréat de la Mé-
daille d'Or, M. Frs. Tremblay, d'Hébert-
ville, personnifie parfaitement le vrai
type courageux du colon d'autrefois.
Il ne se contente pas de défricher un
premier domaine considérable, il établit
un de ses fils sur un second lot, puis à
l'âge où il aurait pu prendre un repos
bien mérité, ce que font prématurément
un grand nombre dans certaines paroisses,
il défriche et met en état de culture un
troisième domaine qui lui a valu le
triomphe de mercredi dernier.

Il était dans l'ordre, avec un tel mo-
dèle sous les yeux, que les discours qui
furent prononcés par M. Taschereau,
premier ministre de la province, M. I.
Vautrin, nouveau ministre de la Coloni-
sation ainsi que par M. Duplessis, chef
de l'opposition provinciale, s'inspiras-
sent des leçons que nous enseigne la vie
active, la tâche si noblement accomplie,
du héros de la fête, pour nous parler des

projets de loi que prépare l'adminis-
tration provinciale pour accélérer le mou-
vement du retour à la terre, et celui non
moins important de garder les fils du sol
à la campagne.

Si la colonisation n'est pas une panacée
contre tous nos maux, elle n'est pas
moins reconnue comme le remède le
plus efficace pour diminuer la plaie du
chômage en renvoyant sur des terres,
dans des conditions pour qu'ils puissent
y faire leur vie, ceux qui, dans nos villes
surpeuplées, proviennent de la terre et
vivent aux frais de l'état.

M. Vautrin a laissé entendre qu'il
entre dans son programme d'aider plus
effectivement à placer les fils de cultiva-
teurs sur des fermes, en augmentant
l'octroi déjà accordé aux pères de fami-
les qui veulent établir leurs fils.

Mais on fera plus, le gouvernement
se propose d'aider également aux chefs
de famille, quoique n'étant pas cultiva-
teurs eux-mêmes, qui auraient parmi
leurs enfants, des garçons désirant se
faire colons.

Voilà ce qui nous a été annoncé au
banquet du Mérite Agricole par les voix
les plus autorisées. C'est un nouveau
pas en avant. Tout ce qui est de nature
à aider au retour à la terre et au main-
tien à la terre est toujours bien accueilli
par les gens qui voient dans cette politi-
que une solution au déséquilibre présent
entre populations rurales et urbaines,
et au placement des fils de cultivateurs,
et ils sont nombreux.

Il est curieux toutefois qu'après avoir
tenté de décourager le cultivateur du-
rant les bonnes années, de lui avoir fait
envier la vie trompeuse des villes, nous
trouvons dans le retour à la terre, à
une époque où les revenus de la ferme
ne sont pas ce qu'ils étaient alors, le
remède à nos maux.

C'est cela que nous devons appeler
la vengeance de la terre.

Frs Fleury.